

Keraglass **Réduire** le bruit à la source

Keraglass s'est engagé à réduire le bruit au travail et en environnement dans son usine de Bagneaux-sur-Loing. Le programme élaboré a conduit à des résultats probants.



@Dyva

NOTRE CLIENT

Raison sociale
Keraglass

Activité
Keraglass appartient au groupe Eurokera créé en 1992 par Corning et Saint-Gobain. Eurokera fournit les concepteurs d'électroménager en surfaces de cuisson en vitrocéramique. L'usine Keraglass de Bagneaux-sur-Loing produit la céramique plane pour les quatre usines de transformation d'Eurokera basées en France, aux États-Unis, en Chine et en Thaïlande. Chacun des deux fours de Keraglass produit plusieurs dizaines de tonnes de verre par jour

Effectif
250 personnes

Dans son usine de Bagneaux-sur-Loing, Keraglass fabrique de la vitrocéramique plane pour plaques de cuisson et inserts de cheminée. Afin de respecter les réglementations relatives au bruit au travail et en environnement, l'industriel demande en 2012 au Cetim de réaliser un audit. Des mesures de bruit et une étude approfondie des textes spécifiques au secteur verrier et au site ont permis de clarifier le contexte réglementaire, précisant les objectifs à atteindre.

L'antennerie acoustique

Une campagne de mesures de bruit au travail est alors lancée. Des opérateurs sont équipés de dosimètres et des contrôles

de bruit dans l'usine et vers l'environnement sont effectués. Une technique innovante de contrôle du bruit par antennerie acoustique est conduite à l'extérieur. Les mesures ont ainsi permis de modéliser le bruit à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment. Ces modèles ont rendu possible la mise en œuvre de scénarios de réduction de bruit qui ont conduit à de nombreuses actions probantes telles que l'isolation phonique de quatre cabines de commande et le renforcement des silencieux sur les entrées et sorties d'air du bâtiment. L'installation de variateurs pilotant des ventilateurs a également permis de faire chuter le bruit de 5 dB tout en réduisant la facture énergétique.

L'atout Cetim



Le Cetim possède les compétences pour définir un plan d'actions

conduisant au respect des réglementations relatives au bruit au travail et en environnement. Il dispose des capacités de mesure et d'analyse pour modéliser le bruit et en identifier les sources afin de le réduire efficacement.

Un partenariat

Prévue sur plusieurs années, cette collaboration avec le Cetim est un véritable partenariat. « *Leurs experts ont la volonté de transmettre leur savoir et de démystifier ce sujet très pointu* », rapporte Jean-Luc Hoffmann, directeur technique de l'usine. Le Cetim aide désormais Keraglass à intégrer la problématique bruit lors de ses consultations pour l'achat de machines et le développement des nouveaux procédés. Ses experts apportent leur concours pour la conception du four et des bâtiments de la nouvelle ligne de production dont le lancement est prévu en 2017.